

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

### NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 13**

**SUPPLÉANTS : 1**

**NOMBRE DE DELEGUES AYANT DONNÉ POUVOIR : 6**

Le 10 septembre 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Val d'Isère, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, président.

### PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Michelle ANXIONNAZ, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Nicolas GUICHARD (suppléant)

Montvalezan : Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL

Val d'Isère : Patrick MARTIN

### EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gérard VERNAY donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Laurent CHELLE donne pouvoir à Laurent CHELLE

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Nicolas MORIN donne pouvoir à Laurence REGNIER

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Yannick AMET

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

### EXCUSÉS

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE

**Joëlle CAMPERS est désignée secrétaire de séance**

**2025-175**

**DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET TRANSPORTS**

Il est exposé au conseil communautaire que suite au départ à la retraite de la responsable transports scolaires au 31 décembre et afin d'assurer la continuité de service pendant sa période de congés, il convient de prendre en compte deux postes sur le budget transports à compter du 1<sup>er</sup> octobre.

Il convient de voter une décision modificative en recettes afin de prendre en compte ces modifications.

**EVOLUTION CHAPITRE 12**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-0411 : Salaires, appointements, commissions de base	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-748 : Autres subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
<b>TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>15 000,00 €</b>		<b>15 000,00 €</b>

**VU** l'avis favorable de la commission finances en date du 26 août 2025 ;

**Le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **MODIFIE** les crédits votés pour le Budget Transports comme ci-dessus.

**Yannick AMET**

Président


